

Règles applicables aux personnes atteintes de COVID-19 et pour les personnes proches

Restez en quarantaine!

Vous êtes atteint de COVID-19 ou vous avez été en contact étroit avec une personne malade.

Vous devez rester en quarantaine.

La quarantaine est prévue par la loi.

La quarantaine signifie que vous n'avez pas de contact direct avec d'autres personnes.

Parce que c'est le seul moyen de ne pas insérez d'autres personnes.

Quelles sont les informations à prendre en compte pendant la quarantaine?

Vous ne pouvez pas quitter votre appartement.

Si vous vivez dans un appartement avec plusieurs personnes, vous devez rester seul dans une chambre.

Vous ne pouvez pas non plus recevoir de visite.

Demandez à vos amis ou connaissances d'acheter de la nourriture pour vous.

Ou commandez de la nourriture à un service de livraison.

La nourriture doit être garée devant votre porte.

N'allez pas à la boîte aux lettres ou à la poubelle.

Demandez-le à vos amis ou connaissances.

Si vous n'avez pas le soutien de d'autres personnes, appelez-nous, le ministère de la Santé.

Informez votre employeur!

Donnez une copie de cette lettre à votre employeur.

Si vous êtes une personne de contact, un test de Corona n'est pas nécessaire.

Si votre employeur vous demande un test Corona, il doit en assumer le coût.

Vous devez quand même rester en quarantaine.

Qui compte en tant que personne proche ?

Une personne testée positive est déjà contagieuse 2 jours

Avant d'avoir des signes de maladie.

celui qui est en contact étroit depuis cette période avec une personne ayant été testée positive, est considéré comme une personne proche.

Il y a un contact étroit. si une personne était en compagnie de la personne malade

- et ce contact a duré plus de 15 minutes
- et la distance est inférieure à 1,5 mètre

Si la personne testée positive n'avait aucun signe de maladie, à Compter les 7 derniers jours avant le test Corona; les personnes en contact avec cette dernière doivent aussi rester en quarantaine.

Vous êtes atteint de COVID-19 ?

Vous devrez rester en quarantaine pendant 10 jours.

La quarantaine commence ce jour dont vous avez eu les premiers signes de la maladie.

Si vous n'avez pas de signes de maladie, la quarantaine commence le jour de votre test Corona.

Faites une liste de contacts!

Notez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit 2 jours avant les signes de la maladie jusqu'au début de votre quarantaine.

Si vous n'avez pas de signes de maladie, alors notez en les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit 7 jours avant votre test Corona.

Dans la liste de contact, vous fournirez ces informations:

- Prénom
- Nom de famille ou nom de naissance, si tel est le cas
- Date de naissance
- Sexe
- Profession
- Rue
- Code postal, lieu
- Numéro de téléphone/téléphone portable
- E-mail

Vous trouverez un modèle pour une liste de contacts sur Internet :

<https://www.berlin.de/ba-reinickendorf/corona/>

Informez vos contacts étroits !

Appelez les personnes sur votre liste de contact.

Si vous êtes à l'heure suspecte à l'école

ou vous êtes dans une entreprise, appelez l'enseignant(e) dans ou la direction. La direction doit alors informer les personnes proches.

Dites à vos proches qu'ils doivent être en quarantaine pendant 14 jours.

La quarantaine pour vos proches contacts commence à partir du jour où vous avez eu vos premiers signes de maladie.

Si vous n'avez pas de signes de maladie,

La quarantaine commence avec la dernière personne de votre rencontre.

Vous êtes une personne proche ?

Vous devrez rester en quarantaine pendant 14 jours.

Si vous n'avez pas de signes de maladie, vous pouvez faire un test Corona après 10 jours de quarantaine. Si le test est négatif, votre quarantaine prendra fin.

Les contacts sans signes de maladie n'ont pas besoin d'être testés. Si vous êtes une personne de contact et que vous n'avez aucun signe de maladie, vous n'êtes actuellement pas testé par le service de santé publique.

Si, en tant que personne de contact, vous avez aussi des signes de maladie,

Vous pouvez demander un test Corona à la santé publique.

Les signes de la maladie sont, par exemple, la fièvre, la toux ou le rhume.

Appelez le service sanitaire de Reinickendorf au 030 902 94 5500.

Parce que sans rendez-vous, on ne vous teste pas.

Voici comment vous pouvez nous contacter:

Gesundheitsamt Reinickendorf

Téléphone: 030 902 94 55 00

Horaires d'ouverture: du lundi au dimanche

9:00-15:00

Internet: <https://www.berlin.de/reinickendorf/gesundheitsamt>

État de l'information: décembre 2020